

CTL du 16 décembre 2019

Monsieur le Président,

la délégation CGT Finances publiques 35 ne siégera pas à ce CTL. Pour autant, notre délégation qui représente la première organisation syndicale du département à la DRFiP 35, n'est pas adepte de la politique de la chaise vide par principe.

Nous souhaitons donc préciser cette position, surtout auprès des agents qui nous ont donné mandat pour assurer la défense de leurs droits et garanties.

Pour être précis, il faut revenir au moment où les délégués CGT étaient réunis en congrès, en juin dernier. Le feu vert a alors été donné aux directeurs locaux pour dévoiler leurs déclinaisons du plan DARMANIN de liquidation du réseau DGFiP.

Dans son appel du congrès voté le 6 juin, la CGT Finances publiques a précisé:

«La CGT n'a pas pour rôle d'accompagner la destruction de nos missions, de nos emplois, et des droits des agents. Ce plan, c'est la mobilité forcée et les détachements d'office.

Le ministre attend des cadres, des agents, et de leurs organisations syndicales une collaboration active à la réflexion sur ce dynamitage en règle.

La CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans une quelconque discussion au niveau national et local visant à mettre en œuvre ce plan.

Nous exigeons du ministre Darmanin qu'il retire immédiatement son plan, et qu'il ouvre des négociations sur nos revendications :

 consolidation et réimplantations de services de proximité de pleine compétence;

- arrêt des suppressions d'emplois, pour des embauches statutaires à la hauteur de l'ensemble de nos missions;
- non aux externalisations et au démembrement de la DGFIP ;
- défense et amélioration de nos statuts, de nos droits et garanties et abandon du projet «transformation de la Fonction Publique»;
- augmentation de nos rémunérations et abandon du RIFSEEP.

Nous appelons tous les agents de la DGFiP à la grève et à la lutte, sur tout le territoire au même moment dans l'unité la plus large jusqu'au retrait.

C'est sur cette base que nous discuterons avec les autres organisations syndicales.

Nous appelons tous les agents à se réunir et à prendre toutes les décisions utiles. La CGT prendra toutes ses responsabilités pour construire la mobilisation qui fera échec aux projets destructeurs.»

Cette position de congrès est restée notre boussole durant la dernière période, la CGT a combattu pour l'unité des organisations syndicales sur la base de la revendication du retrait du plan Darmanin, conformément à la position de l'intersyndicale nationale DGFiP, qui appelait encore à la grève le 5 décembre pour le retrait du plan Darmanin.

La journée de grève et de manifestations du 5 décembre a été historique et le taux de grève de 42% à la DRFiP 35 (40% au plan national) avec 30 structures fermées (alors que vous en annonciez 27) traduit également le rejet du NRP V2 par les agents.

La CGT réaffirme les revendications qu'elle porte au niveau confédéral et au niveau Fonction publique, inscrites également dans l'appel du congrès:

«La CGT Finances Publiques réaffirme son refus du projet de loi de transformation de la Fonction Publique en cours, qui cherche à anéantir les fondements même du statut.

La CGT Finances Publiques s'engage à combattre le projet gouvernemental DELEVOYE de système universel de retraite à points, et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite,

dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.»

L'ordre du jour de ce CTL comporte un certain nombre de points qui ont été traités au CHS-CT du 22 novembre. La délégation CGT a rendu compte de ces débats dans un compte-rendu disponible sur notre site Internet local.

Conformément à ses décisions de congrès, la délégation CGT au CHS-CT avait quitté la séance sur les points de l'ordre du jour concernant le NRP 35.

Dans votre message aux agents publié sur Ulysse 35 le 15 nov 2019, vous vantez le projet validé par le Ministre, allant jusqu'à oser prétendre que ce projet serait la concrétisation «de la concertation de qualité menée ces derniers mois».

Les agents ont une vision bien différente de ces derniers mois: la prétendue concertation dont vous vous targuez d'avoir menée n'a levé aucune des interrogations, ni des inquiétudes légitimes des personnels.

Le climat entretenu par vos annonces est particulièrement anxiogène.

Les représentants de la Direction sont désormais devenus les VRP du NRP 35, ils ont été reçu à St Malo le 21 novembre dernier et au SIP de Rennes Ouest le 3 décembre par des pétitions signées par la quasi-totalité des agents, exigeant également des réponses précises et écrites à leurs questions.

Les agents attendent ces réponses écrites.

De nombreuses collectivités locales ont voté des délibérations s'opposant au projet, une réunion publique s'est tenue à Chartres-de-Bretagne le 21 octobre dernier en ce sens.

Notre rencontre avec le maire de Liffré le 10 décembre a confirmé le mépris avec lequel les élus ont été traités, laissés sans aucune nouvelle de votre part.

Nous avons informé la Préfète, le délégué, le DG et le ministre que nous avons recueilli dans l'unité, à ce jour, 1745 signatures d'usagers du département sur les marchés, et suite à l'appel lancé à Chartres-de-Bretagne, pour exiger le maintien des trésoreries et le retrait du plan Darmanin.

Ces éléments démontrent que votre NRP est rejeté par les élus, les usagers et les agents, que votre prétendue concertation est artificielle, pour ne pas dire «bidon», en d'autres termes: vous passez en force.

A ce titre, la communication que vous avez assurée pour le service après vente du NRP 35 V2 par voie de presse est édifiante.

Le niveau de loyauté dont vous avez fait preuve envers Darmanin et consorts n'a d'égal que celui du mépris que vous affichez publiquement envers les agents, par exemple lorsque vous déclarez dans votre interview à Ouest-France du 21 novembre sur la question de l'accueil et du NRP: «avec des moyens humains moins importants, le service sera au moins égal, voire meilleur»...

Vous partez en retraite avec le pire bilan que la Direction ait connu depuis qu'elle existe. Vous avez savamment orchestré le flou sur le nombre de suppressions d'emplois liées à ces restructurations.

Ce sont pourtant encore 25 suppressions d'emplois qui sont annoncées pour 2020 en Ille-et-Vilaine au CTR du 16/12/2019.

Si votre NRP était effectivement appliqué, vous laisseriez dernière vous un réseau exsangue, des conditions de travail encore dégradées et les coquilles vides que constituent les MFS, un service public non fiscal low cost. Bilan catastrophique tant pour les élus, les usagers, le service public, que pour les agents, qui, sans règles de gestion, seraient soumis au fait du Prince.

La CGT Finances publiques appelle tous les agents à être massivement en grève et dans les manifestations le mardi 17 décembre :

- -Pour le retrait du projet gouvernemental de système universel de retraite à points.
- -Pour le retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique,
- -Contre le NRP 35 et pour le retrait du plan Darmanin.